



Département de l'Yonne  
Arrondissement de Sens

**Mairie de Nailly**  
89100 Nailly

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

Téléphone : 03.86.97.04.73  
Fax : 03.86.97.05.81  
Mél : [mairie@nailly.com](mailto:mairie@nailly.com)

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 11 juillet 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le onze juillet à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de NAILLY, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Florence BARDOT, Maire.

**Membres présents** : Florence BARDOT, Guy DUFRESNE, Catherine GOUTELARD, Patrice MAISON, Hélène BONTEMPS, Elodie PETIT, Guillaume MOREAU, Cédric MONTAGNE, Julie VARACHE, Jean-Luc KLEIN, Marie-Thérèse REY-GAUCHER.

**Membres absents** : Jonathan MULLER (donne pouvoir à Julie VARACHE), Jean-Michel COACHE (donne pouvoir à Hélène BONTEMPS), Pierrick SOULAGE (donne pouvoir à Cédric MONTAGNE), Corinne MOUROUX.

**Secrétaire de séance** : Patrice MAISON

#### Approbation du compte-rendu du 22 mai 2023 :

Le compte-rendu de la séance du 22 mai 2023 est adopté par l'ensemble du Conseil Municipal.

#### Nouveau projet construction préau avec pose de panneau photovoltaïque:

Madame le Maire, présente au Conseil Municipal trois projets de l'architecte pour la construction d'un préau dans la cour de l'école avec la pose de panneau photovoltaïque sur la toiture. Le Conseil Municipal décide de prendre le bureau d'étude "3IA Auxerre" pour chiffrer le projet n°2.

Vote : 13 pour

1 contre (M.Maison)

#### Approbation PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal):

Madame le Maire présente le plan de zonage arrêté pour la commune ainsi que le règlement qui lui est attaché. Elle informe que l'assemblée communautaire a délibéré en date du 26 mai 2023 pour arrêter le projet de PLUi présenté.

Les communes membres sont invités à se prononcer sur ce document d'urbanisme.

Vu le plan de zonage pour la commune,

Vu le règlement d'urbanisme,

Vu le bilan de la concertation,

Vu la délibération communautaire du 26 mai 2023,

Considérant que la phase de concertation est terminée,

Considérant que ce projet est transmis aux personnes publiques associées et à l'ensemble des communes membres de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne,

Considérant l'approbation par l'assemblée communautaire, à l'unanimité,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 13 pour et 1 abstention.

Emet un avis favorable

#### Présentation de devis contre la défense incendie:

Monsieur Dufresne présente deux devis pour la création d'une réserve incendie (citerne souple) à effectuer Rue des Roseaux sur la Commune.

→ CDA 35 988,00 €

→ BJ Travaux public 15 420,00 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la société BJ Travaux public pour les travaux de création d'une réserve incendie et autorise le Maire à signer le devis correspondant.

Vote : pour à l'unanimité

**Demande de subvention pour la défense incendie:**

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de solliciter des demandes de subvention pour la création d'une réserve incendie sur la Commune.

Vote : pour à l'unanimité

**Cession chemin communal:**

Mme le Maire, demande au Conseil Municipal de proposer aux riverains d'un chemin Communal non utilisé et non entretenu, l'achat de ce dernier.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité.

Vote : pour à l'unanimité



**Points divers:**

- La traditionnelle randonnée du 15 août partira de la salle des fêtes où vous pourrez confier votre pique-nique qui sera acheminé au lieu du repas :  
Rassemblement : 9h15  
Départ : 9h30
- La commémoration des aviateurs morts en 1944, aura lieu le 26 août 2023 à 11h00 au mémorial RAF, route de Paroy à Villebougis.  
Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité de Nailly.
- Mme le Maire, demande au Conseil Municipal de proposer aux riverains, l'achat d'une partie du chemin Communal non utilisé et non entretenue.  
Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité.
- Le Conseil Municipal a donné un avis défavorable à la demande d'une administrée concernant la cession d'une impasse privée desservant plusieurs maisons.

Séance levée à 21h17.

Le Maire,  
Florence BARDOT.

